



Communiqué de presse des occupants du forum « Paris pour l'emploi » et de la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile de France. - Paris, Le 03/10/2014

LA NOUVELLE CONVENTION UNEDIC : UNE DOUCHE FROIDE POUR LES PRECAIRES

Les intermittents et précaires, malmenés par le Ministre du Travail et la douche froide que constitue son agrément de la convention d'assurance chômage le 26 juin dernier, en colère au forum "Paris pour l'emploi."

Nous sommes allés hier matin à la rencontre de M. Rebsamen sur le forum PARIS POUR L'EMPLOI. M. Rebsamen nous a fuis !

Nous avons défilé dans les couloirs du salon en nous rappelant au bon souvenir de M. Rebsamen : « Chômeurs, précaires, stagiaire, intermittents, intérimaires, et étudiants, avec ou sans papiers, solidarité ! » et avons distribué des tracts pour dénoncer la mise en application en deux temps (le 1er juillet puis le 1er octobre) de la nouvelle convention UNEDIC qui réduit les droits de tous les chômeurs et contribue à la précarisation accrue de nos vies.

Tout est fait pour priver de droits les 4 chômeurs sur 10 encore indemnisés, alors que les chômeurs à activité réduite sont passés de 500 000 à 1,7 millions en 20 ans, et que 90% des embauches se font en CDD. Cet accord ainsi que les dernières déclarations de M. Rebsamen sont autant de coups de semonce répétés par le gouvernement à l'encontre de tous les chômeurs et de tous les salariés.

Avant notre évacuation par les forces de l'ordre, trois manifestants ont été arrêtés. Ils sont ressortis libres aux environs de 13h.

Nous rappelons néanmoins que l'un de nous est en attente de son procès après l'action pacifique d'occupation du chantier de l'hôtel Lutetia. Le procès aura lieu le 31 octobre 2014 devant la Chambre 23-1 du Tribunal Correctionnel de Paris. Les accusations portées contre lui sont fausses et sans fondement. Il s'agit bel et bien de répression contre toute tentative de défendre nos droits et de revendiquer une réforme adaptée à nos pratiques d'emploi.

Nous constatons une volonté claire et accentuée de criminalisation des luttes sociales et dénonçons le recours systématique à la police pour répondre aux conflits sociaux.

Nous rappelons qu'aucun membre de ce gouvernement n'a encore réellement pris au sérieux nos demandes d'ouverture d'un véritable dialogue social, alors que l'assurance chômage devrait être un enjeu national.

A la sortie de la réunion plénière de concertation du 2 octobre, nous sommes absolument déconcertés et, encore une fois, scandalisés par le manque de volonté politique d'avancer sur la question de nos droits sociaux : le calendrier de travail qui a été acté ne permet que de survoler les sujets, nous n'avons encore aucune garantie de transparence sur les chiffres et il n'est toujours pas question de renégociation de la convention.

Nous exigeons que notre système de protection sociale soit adapté à la discontinuité de l'emploi et à nos réalités de travail. Nous demandons à ce que 10 chômeurs sur 10 soient indemnisés.

Tant que la convention d'assurance chômage agréée le 26 juin 2014 ne sera pas abrogée et que les premiers concernés ne seront pas acteurs des futures négociations, nos actions ne connaîtront pas de pause.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

La Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile-de-France